

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-334-1924 Mutation.

n° 25-334-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 septembre 1924

Numéro JO

n° 334 du 30/09/1924

Date du numéro

30 septembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

M. Rognon, commis de 1re classe des services civils, exercera les fonctions de président du tribunal indigène du 1er degré et d'adjoint à l'administrateur chef des districts, pendant l'absence de M. Roque, titulaire d'une permission.